

# BOIS-LE-ROI ET LA MARNE VERTE

Michel Deslandres

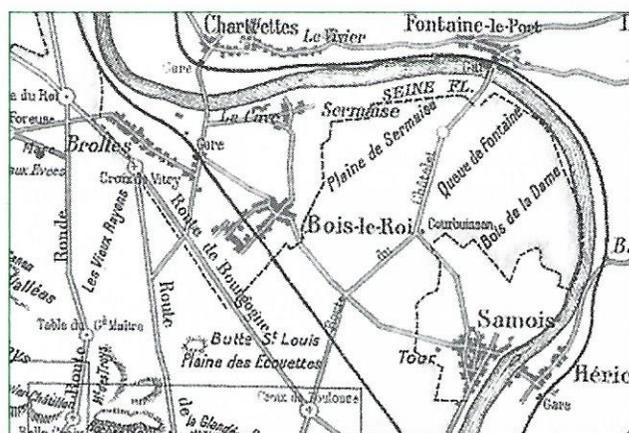
**L**A MEILLEURE SOURCE d'information sur la ville de Bois-le-Roi est un livre écrit il y a environ une trentaine d'années. Son auteur, Robert Lesourd, fut l'ancien maire de la ville. Mais il n'a jamais trouvé de document sur les débuts de la vie des habitants à cet endroit. Certes il y avait la Seine et ses méandres. Et la forêt avec sa route de Bourgogne qui existait déjà à l'époque gallo romaine.

Un autre document est la carte géologique de la forêt de Fontainebleau, éditée par le BRGM (Bureau des recherches géologiques et minières). On y apprend qu'un dépôt de « marne verte » affleure. Cette couche imperméable est parallèle à la voie ferrée. Ceci à une centaine de mètres en contrebas dans le quartier de la gare, et plus éloignée dans le centre historique de la ville. La preuve en est qu'un quartier s'appelle *Les Pourris*. La rue de la Source existe, en contrebas de la mairie. La marne verte est aussi présente en forêt.

Robert Lesourd a écrit : « Deux rus traversent Bois-le-Roi ; ils sont la conséquence des pluies qui s'écoulent sur la plaque de glaise, laquelle affleure au milieu de la côte. Les deux lavoirs en témoignent. Un moulin a servi autrefois pour moudre le blé ou scier du bois... Jusqu'en 1937, les habitants de Bois-le-Roi prent leur eau potable dans la nappe se trouvant à quelques mètres de profondeur sous le plateau. » Ce qui est flagrant quand on emprunte actuellement la vieille route sinueuse dans le quartier de Brolles. Ou dans le centre historique, place de la Cité ou place de la République. Les habitants de Sermaise, près du port de

La Cave, puisaient leur eau beaucoup plus facilement dans les alluvions de la Seine. L'eau courante n'est arrivée à Bois-le-Roi qu'en 1937, permettant alors de bâtir sans être obligé de disposer d'un puits à proximité.

La carte ci-dessous montre bien les quatre hameaux. C'est la reproduction d'un vieux document utilisé par le Touring-Club de France, pour décrire les sentiers balisés en ce temps-là, et sur lequel on a ajouté des lignes de chemins de fer, des gares, une tour à Samois, et bien d'autres choses encore.



Carte ancienne de la boucle de Samois

Le chemin de fer est venu bouleverser toute la région à la fin du règne de Louis-Philippe. Les travaux avaient commencé en 1846. Trois ans plus tard, un train desservait Bois-le-Roi, après une heure et demie de voyage. Avant, il fallait voyager en bateau ce qui demandait une journée de navigation. Dès lors, cela a transformé la ville. Petit à petit, surtout depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le vide entre les quatre hameaux s'est comblé.

Aujourd'hui, on va travailler à Paris, ou à La Défense. Et les Parisiens viennent en forêt : randonneurs, cyclistes, familles. La Base de loisirs est ouverte toute l'année.

Les 5700 habitants de Bois-le-Roi – les Bacots et les Bacotes – ont la possibilité de sortir de leur commune à pied par de très nombreux itinéraires. Un des plus fréquentés est le chemin des Coureurs balisé en sentier de GR (grande randonnée). Il mène au Rocher-Canon, et au sentier n° 12, décrit dans notre *Guide des sentiers de promenade* (page 116).

En sortant par la Croix-de-Vitry, ils peuvent aller à la mare aux Évées pour donner du pain aux canards et contempler les cyprès chauves et leurs pneumatophores. Un peu plus loin, ils peuvent se documenter sur les anciennes extractions de pétrole grâce à une « tête de cheval » qui avait servi dans le secteur. Par la route du Bois-du-Coulant, on peut aller jusqu'à La Rochette, à 2 km. Ceux qui habitent au nord, près de la Seine, peuvent aller jusqu'à Melun par le chemin de halage (piétonnier). Ou jusqu'au barrage avec son écluse. Un peu plus loin, arpenter la Base de loisirs.

Mais toute la boucle de la Seine mérite d'être parcourue. C'est une erreur que de la croire sans intérêt. Considérons tout ce qui est limité au sud par la route de Bourgogne (D 148) et à l'est par Samois. Inutile de chercher un rocher ! Vous n'en trouveriez aucun, car nous sommes sur un sol constitué d'alluvions. Ce sol est perméable. Sauf sur la bande de marne verte déjà citée.

À proximité de la place de la Cité, prenons la petite rue du Cormier. La route forestière qui la prolonge est la route du Charme-Brûlé. Elle peut être considérée comme une limite. Au sud, le sol est perméable. Au nord, il devient imperméable sur une largeur de 400 à 600 mètres. La limite orientale se trouve à Samois. Pour évacuer l'eau en excès, l'ONF a réalisé tout un réseau de tranchées communiquant les unes avec les autres par des drains. La pente du terrain permet la descente de l'eau vers la Seine et s'accumule, au carrefour du Garde-Général, dans une mare qui se trouve sur le sol perméable. L'eau disparaît comme par enchantement et recharge la nappe phréatique.

Sur ce vaste plan incliné en pente douce, on peut rencontrer quelquefois des résineux mais beaucoup plus souvent divers arbres feuillus. Depuis fort longtemps, les forestiers exploitaient ces feuillus en « taillis sous futaie ». Ce qui veut dire qu'ils poursuivaient deux buts : le bois de chauffage et le bois d'œuvre. Le petit diamètre étant le taillis, bien souvent en charmes ou en chênes. Tous les 30 ans, on coupait tout, sauf certains chênes qu'on laissait croître pour constituer la futaie. L'endroit était bien choisi, car le transport du bois de chauffage à Paris ne posait pas de problème. Les bateaux et les « trains de bois » étaient faits pour cela.

Mais les immeubles qui avaient été construits au début du XIX<sup>e</sup> siècle étaient équipés alors de chauffage central, au détriment de cheminées garnies de bûches. Les hauts-fourneaux utilisèrent du « charbon de terre » plus efficace que le charbon de bois. En 1930, les Eaux et Forêts décident de changer l'aménagement ; le but étant la futaie, sans taillis. C'est un travail considérable : il faut donc agir petit à petit, durant un ou deux siècles, soit par régénération naturelle, soit par régénération artificielle. On a donc une très grande variété de paysages, ce qui est appréciable. Tous les stades sont observables : semis, gaulis, bas-perchis, haut-perchis, jeune futaie, et futaie adulte ; en attendant la futaie mûre et la vieille futaie. Mais c'est la qualité du sol qui commande ! La présence de plantation de résineux en est la conséquence (douglas ou pins laricio).

Cependant, il existe aussi d'autres raisons de visiter cet endroit.

Au cours de l'année 1994, l'ONF a commencé les travaux préparatoires à la rédaction du nouveau plan d'aménagement. C'est Myriam Leguy qui a mené à bien les différentes options concernant les réserves biologiques intégrales, les réserves biologiques dirigées, les réserves d'intérêt biologique particulier, et les projets de bouquets de vieillissement.

Cette partie de forêt est concernée. Dans le canton de la Boissière, une Réserve biologique dirigée (RBD) a été créée sur les parcelles 332, 333, 338 et 341 en partie. Son existence est signalée par des panneaux. L'accès reste libre aux promeneurs. Il existe aussi des séries d'intérêt biolo-

gique particulier. Mais rien ne signale ce classement. Elles sont situées aux environs de la RBD. D'autres parcelles sont également situées près de la Seine et le long de la promenade de Samoie. Il existe aussi des « bouquets de vieillissement ». L'aménagement de 1994 a prévu de conserver de très vieux arbres dans le but de permettre le cheminement d'insectes ou d'oiseaux d'une partie de la forêt à une autre (voir *la Voix de la Forêt* 1987/2).

Notre Association pourrait peut-être concevoir un nouveau sentier, sans sable, sans rochers, sans trop de résineux, sans points de vue, sans monuments. Mais avec une forêt de plaine en reconversion. La beauté des paysages, leur variété, la facilité de la circulation des piétons et des cyclistes mériteraient cette création. Elle rendrait hommage aux forestiers, depuis le bineur et l'éla-gueur jusqu'au garde général, qui ont abouti à ce que nous pouvons apprécier maintenant.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

En 2006, le BRGM a édité un énorme rapport de 148 pages sur « L'aléa retrait-gonflement des marnes en Seine-et-Marne », pour les dégâts survenus en 1991 et 1993.

<http://www.argiles.fr/Files/AleaRG77.pdf>

Il y a eu 4 170 sinistres dans le département, dont 9 seulement à Bois-le-Roi.

Au nord de la gare de Bois-le-Roi, le sol qui supporte les rails de la SNCF repose sur la couche de marne verte. Il y a une dizaine d'années, des travaux importants ont été entrepris pour stabiliser le sol. Les porteurs de cartes oranges s'en souviennent peut-être ■



Photo : AFF